

Grans, le 03 juillet 2024

**DREAL PACA**  
Division Evaluation Environnementale  
A l'attention de M. le Préfet de Région  
16 rue Antoine Zaltara  
CS 70 248  
13 331 Marseille Cedex 3

**Objet :** Projet d'aménagement d'un pôle socio culturel (13) – Saisine de l'autorité environnementale dans le cadre de l'examen au cas par cas.

Monsieur le Préfet de Région,

La Mairie de Grans a un projet de construction d'un pôle socio-culturel. Ce dernier répond aux besoins de la commune et est très fortement attendu par la population gransoise.

Conformément aux articles L122-2 et 122-3 du code de l'environnement, je vous consulte dans le cadre de cette opération de pôle socio-culturel, afin de déterminer l'éligibilité de ce projet à évaluation environnementale.

Je joins à cette saisine :

- le formulaire CERFA renseigné pour un examen au cas par cas,
- les annexes sollicitées.

Ces différents documents ont été réalisés par le cabinet Symbiose (Consultant en environnement), qui a mis à contribution :

- les élus et les techniciens de la Mairie,
- l'entreprise ALIOS pour l'étude géotechnique,
- le cabinet AquaGeoSphere (BET hydraulique),
- le cabinet Barth-Environnement (cabinet faune/flore),
- le Cabinet LLA Architecture, pour la conception du projet,
- le cabinet BERIM, pour l'étude des voiries et des réseaux.

Dans le cadre de ce projet de pôle socio-culturel, je confirme que la Mairie est propriétaire des parcelles suivantes : AY 299, AY 301, AY 335, AY 339.

Par ailleurs, la commune s'engage à mettre en place l'ensemble des mesures environnementales qui sont explicitées dans le dossier d'examen au cas par cas, notamment, en matière :

- de réalisation de bassins de rétention/infiltration,
- d'aménagements paysagers,
- de panneaux photovoltaïques.

Conformément à l'article R122-3 du Code de l'environnement, les services de l'Etat disposent de 35 jours afin de notifier leur décision à la commune.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



**Philippe LEANDRI,**  
Maire de Grans,